

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2017

**Présents** : Roger VIVERT, Chantal KRAMP, Monique BLANC, Philippe GROSSIORD, Claire DORBEC, Jérôme LACOSTE-DEBRAY, Mickaël GAUDIN, Philippe OGIER, Denise PIOT, David VINCENT, Claude CLARON, Fabrice TARLET, Gilles ROISSE, Bernadette ARNOUX, Catherine PAILLAT, André CLARON, Joëlle LUTAUD, Josette JASSERAND, Florence PERRIN, Eric BALAN,

**Absents** : Patrick GINET, Anne-Marie MEUNIER

**Pouvoirs** : Patrick GINET donne pouvoir à Joëlle LUTAUD, Anne-Marie MEUNIER donne pouvoir à Monique BLANC

**Secrétaire de séance** : **Claude CLARON**

### 1. Lecture du compte-rendu du conseil municipal précédent, en date du 24 novembre 2017 :

⇒ Compte-rendu adopté comme suit : Pour : 22 voix / Abstention : 0 voix / Contre : 0 voix

### 2. Délibérations

#### Délibération n°2017-048 : Décision modificative n°3 budget principal

Claude CLARON expose qu'il convient de prendre une décision modifiant le budget principal de la commune pour permettre l'achat d'un camion pour les services techniques. En effet, un camion des services techniques est tombé en panne et ne peut être réparé. La dépense liée à l'achat d'un nouveau camion ne pouvait donc pas être prévue.

Ainsi, il convient de modifier le budget principal comme suit :

- Chapitre 020 dépenses imprévues : - 10 000 €
- Article 2315 Installations, matériel et outillage technique : - 10 000 €
- Article 21578 Autre matériel et outillage technique : - 7000 €
- Article 21571 Matériel ourlant : + 27 000 €

Le conseil municipal, l'exposé entendu, après en avoir délibéré, **approuve** la décision modificative n°3 telle qu'exposée ci-dessus, et dit les crédits nécessaires sont disponibles au budget de l'exercice.

Adopté à l'unanimité.

### 3. Questions diverses

- La FPIC est plus élevé que prévu : 46 268 € au lieu de 40 000 € (pour mémoire, 36 173 € en 2016). Monsieur le Maire prend un certificat administratif pour alimenter le compte créditeur correspondant.
- Florence PERRIN a conçu un questionnaire à destination des thurinois, pour évaluer l'utilisation des transports en commun (bus 11 et bus 2ex) à partir de la commune. Ce questionnaire sera distribué par le biais du bulletin municipal de janvier. Il servira pour alimenter les remarques que nous pourrons apporter au Sytral lors de sa commission d'adaptation de l'offre d'avril 2018.
- La commune de Thurins va équiper un coin cuisine dans la salle commune de la maison de santé.
- La commune attend la réponse de M. Palais et/ou du groupe Casino pour le 8 janvier 2018.
- De la lumière va être installée sous le préau dans la cour de la mairie.

Fin 21h40